

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 11 août 2014

Séance régulière du Conseil tenue le 11 août 2014 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Étaient absent Monsieur Steve Mador

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 14-157

ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé tel que rédigé

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question

PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUILLET – POUR ADOPTION

Rés. 14-158

PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du mois de juillet 2014 tel que rédigé.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS

Rés. 14-159

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du comité de relation de travail CSST du 11 juillet 2014 tel que rédigé.
et que les décisions suivantes soient prises soit :
pour les points 1 et 4 un rapport écrit sera fait sur l'état des pneus, pour le point 2 un électricien fera l'installation, pour le point 5 il sera discuté lors du budget 2015 et pour le point 6 l'achat sera fait éventuellement.

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Rés. 14-160

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.

Rés. 14-161

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 570,683.12\$ (Chèques fournisseurs 18071 à 18147).

AUTRES DOSSIERS :

- 1o Service des Loisirs – Subvention annuelle - Modification

Rés. 14-162

SERVICE DES LOISIRS – SUBVENTION ANNUELLE – MODIFICATION

CONSIDÉRANT la modification apportée à la tarification du soccer des résidents de Saint-Sulpice
CONSIDÉRANT l'économie engendrée par cette modification

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
De modifier la contribution à la subvention des loisirs qui était à 40,000.\$ et de diminuer cette dernière à 30,750.\$ pour 2014.

- 2o Dénéigement chemins et rues de la Municipalité – Acceptation du devis

Rés. 14-163

DÉNEIGEMENT DES CHEMINS ET RUES DE LA MUNICIPALITÉ – ACCEPTATION DU DEVIS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le Conseil de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte le cahier des charges pour le déneigement des chemins et des rues de la municipalité, autorise la Directrice Générale à envoyer les soumissions aux entrepreneurs et nomme la Directrice Générale à titre de responsable de l'appel d'offre. Les soumissions devront être déposées avant 11h30 le mercredi 27 août 2014

- 3o Six roues et boîte à sel – Autorisation de vente

Rés. 14-164

SIX ROUES ET BOITE À SEL – AUTORISATION DE VENTE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser la vente à ferme Tremblay de notre six roues inter 1985 ainsi que la boîte à sel et ce pour un montant de 2,500.\$.

AFFAIRES EN COURS :

- 1o Adoption du Règlement numéro 309 – Règlement régissant l'implantation d'oléoduc sur le territoire de la Paroisse de Saint-Sulpice

Rés. 14-165

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 309 – RÈGLEMENT RÉGISSANT L'IMPLANTATION D'OLÉODUC SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Règlement portant le numéro 309 intitulé "Règlement régissant l'implantation d'oléoduc sur le territoire de la Paroisse de Saint-Sulpice" soit adopté

2o Comité consultatif d'urbanisme – Nomination des membres

Rés. 14-166

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION DES MEMBRES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
De renouveler le mandat des membres du CCU soit Messieurs Denys Spénard, Michel Deschênes, Éric Martineau et Francis Michaud pour une période de deux (2) ans à compter des présentes

3o Compteur à eau – Envoi postal de cartes à compléter

Rés. 14-167

COMPTEUR À EAU – ENVOI POSTAL DE CARTES À COMPLÉTER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que l'envoi des cartes pour la lecture des compteurs à eau soit fait au mois de septembre 2014 avec date de retour pour la fin octobre 2014.

4o Cour municipale – Embauche d'un procureur

Rés. 14-168

COUR MUNICIPALE – EMBAUCHE D'UN PROCUREUR

ATTENDU la décision de la Ville de L'Assomption de mettre fin au contrat de son procureur dans tous les dossiers traités à la cour municipale
ATTENDU QUE Maître Dubé a toujours été le procureur de la Municipalité dans ses dossiers à la cour municipale
ATTENDU QU'aucun autre procureur n'a été nommé en date des présentes
ATTENDU QUE les dossiers soumis à la cour municipale doivent être remis faute de procureur
ATTENDU les circonstances exceptionnelles et l'urgence pour la municipalité d'avoir un représentant pour le règlement de ses dossiers à la cour municipale
ATTENDU QUE les prochaines dates de d'audience à la cour municipales sont les 21 et 28 août 2014.
ATTENDU QUE la Municipalité désire conserver tous ces droits et recours et qu'elle doit avoir un procureur qui connaît ses dossiers et peut faire les représentations requises à la cour municipale

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que le Conseil Municipal, pour des raisons urgente et exceptionnelle, désire s'adjoindre les services de Me Suzanne Dubé à titre de procureur de la cour municipal afin que les dossiers (urbanisme et autres) concernant le territoire de la Municipalité soit traité évitant que la Municipalité perde ses droit de recours.

Que copie des présentes soit transmise à Me Marc Lahaie, avocat, Direction générale des services de justice et des registres, à Madame Geneviève Lebeau, Greffière adjointe, Ville de L'Assomption, Madame Nicole Renaud, Directrice Générale et Secrétaire Trésorière, Paroisse de L'Épiphanie, Monsieur Luc Amireault, Directeur Général par intérim, Ville de L'Épiphanie

RAPPORTS DIVERS : Directeur de Services

1o Madame Manon Corneillier – Parc Robillard – Clôture mitoyenne demande de participation financière

Rés. 14-169

MADAME MANON CORNEILLIER – PARC ROBILLARD – CLÔTURE MITOYENNE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
De rembourser les coûts de remplacement d'une clôture mitoyenne pour une longueur de 63.5 pi Le remboursement comprend uniquement la clôture sans latte, les poteaux et l'installation. Le tout pour un montant de 766.\$ plus taxes applicables

VARIA :

1o Reconnaissance des bénévoles – Cocktail dinatoire – Autorisation de budget

Rés. 14-170

RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES – COCKTAIL DINATOIRE – AUTORISATION DE DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Qu'un montant de 5,000\$ soit autorisé dans le cadre du cocktail dinatoire pour la reconnaissance de nos bénévoles jeudi le 18 septembre 2014.

2o St-Sulpice en fête – Ambulance St-Jean et Achat vélos – Autorisation

Rés. 14-171

ST-SULPICE EN FÊTE – AMBULANCE ST-JEAN ET ACHAT DE VÉLOS – AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'accepter l'offre de service des Ambulance St-Jean pour un montant de 200.\$ et d'autoriser l'achat de quatre (4) vélos pour un montant de 670.\$ plus taxes.

3o Fabrique de Saint-Sulpice – Acceptation d'aide financière

Rés. 14-172

FABRIQUE DE SAINT-SULPICE – ACCEPTATION D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser une aide financière de 250.\$ à la Fabrique Saint-Sulpice pour l'activité *Jeunesse en spectacle 2014*

COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Julien Rosa-Francoeur, félicitation au conseil pour implication dans les dossiers oléoduc et gaz de schiste
Madame Ghislaine Vandandaigue, remerciement pour appui financier à la fabrique et site internet
Madame Lucie Léger, félicitation pour implication dans dossier oléoduc et possibilité installation affiche

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 14-173

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :
L'assemblée soit levée.

.....
Michel Champagne, Maire

.....
Marie-Josée Masson
Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière